

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE MARITIME



CALENDRIER PREVISIONNEL DES FORMATIONS STCW DU 2^{ème} SEMESTRE ANNEE UNIVERSITAIRE (2011/2012)

REVISION N° 01
05 Janvier 2011

MOIS	PERIODE	STAGE (Référence : Convention STCW)	OBSERVATION
Février 2012 1 ^{ère} semaine	Du 06 au 08	A.R.P.A DIRECTIONNEL	EFFECTIF MAX : 09
	Du 06 au 08	FEU AVANCE (REVALIDATION)	EFFECTIF MAX : 25
	Du 06 au 08	F.N.C	EFFECTIF MAX : 25
	Du 06 au 07	GESTION DE FOULE (SUBALTERNES)	EFFECTIF MAX : 25
Février 2012 2 ^{ème} semaine	Du 12 au 14	A.R.P.A OPERATIONNEL	EFFECTIF MAX : 09
	Du 12 au 14	SOINS MEDICAUX D'URGENCE	EFFECTIF MAX : 25
	Du 12 au 15	S.M.C.P (FORMATION INITIALE)	EFFECTIF MAX : 15
	Du 12 au 13	GESTION DE FOULE (SUBALTERNES)	EFFECTIF MAX : 25
Février 2012 3 ^{ème} semaine	Du 19 au 22	E.C.D.I.S	EFFECTIF MAX : 09
	Du 19 au 20	GESTION DE FOULE (Officiers)	EFFECTIF MAX : 25
	Du 19 au 22	FEU AVANCE (FORMATION INITIALE)	EFFECTIF MAX : 25
	Du 21 au 23	G.O.C (REVALIDATION)	EFFECTIF MAX : 15
Février 2012 4 ^{ème} semaine	Du 26 au 28	SOINS MEDICAUX D'URGENCE	EFFECTIF MAX : 25
	Du 26 au 29	TRANSPORT DES GAZ LIQUEFIES	(FORMATION INITIALE)
	Du 26 au 27	GESTION DE FOULE (SUBALTERNES)	EFFECTIF MAX : 15
	Du 26 au 28	S.M.C.P (REVALIDATION)	EFFECTIF MAX : 25
Mars 2012 1 ^{ère} semaine	Du 04 au 06	FEU AVANCE (REVALIDATION)	EFFECTIF MAX : 25
	Du 04 au 07	E.C.D.I.S	EFFECTIF MAX : 09
	Du 04 au 07	TRANSPORT DE PETROLE	(FORMATION INITIALE)
	Du 04 au 06	A.R.P.A DIRECTIONNEL	EFFECTIF MAX : 09
Mars 2012 2 ^{ème} semaine	Du 11 au 13	SOINS MEDICAUX D'URGENCE	EFFECTIF MAX : 25
	Du 11 au 14	TRANSPORT DES PRODUITS CHIMIQUES	(FORMATION INITIALE)
	Du 11 au 12	GESTION DE FOULE (SUBALTERNES)	EFFECTIF MAX : 25
	Du 11 au 13	A.R.P.A OPERATIONNEL	EFFECTIF MAX : 09

VACANCES DE PRINTEMPS DU 15/03/12 AU 01/04/12



Avril 2012 1 ^{ère} semaine	Du 01 au 03	I.S.P.S FAMILIARISATION	EFFECTIF MAX : 25
	Du 01 au 03	F.N.C	EFFECTIF MAX : 25
	Du 01 au 12	G.O.C (FORMATION INITIALE)	EFFECTIF MAX : 15
	Du 01 au 03	SOINS MEDICAUX D'URGENCE	EFFECTIF MAX : 09
Avril 2012 2 ^{ème} semaine	Du 08 au 11	E.C.D.I.S (REVALIDATION)	EFFECTIF MAX : 09
	Du 08 au 10	S.M.C.P (REVALIDATION)	EFFECTIF MAX : 25
	Du 08 au 11	TRANSPORT DE PETROLE	(FORMATION INITIALE)
	Du 08 au 09	CANOTS DE SECOURS RAPIDES (Officiers)	EFFECTIF MAX : 25
Avril 2012 3 ^{ème} semaine	Du 15 au 17	FEU AVANCE (REVALIDATION)	EFFECTIF MAX : 25
	Du 15 au 16	GESTION DE FOULE (SUBALTERNES)	EFFECTIF MAX : 25
	Du 15 au 17	TRANSPORT DES GAZ LIQUEFIES	REVALIDATION
	Du 15 au 18	S.M.C.P (FORMATION INITIALE)	EFFECTIF MAX : 15
Avril 2012 4 ^{ème} semaine	Du 22 au 23	GESTION DE FOULE (SUBALTERNES)	EFFECTIF MAX : 25
	Du 22 au 24	TRANSPORT DE PETROLE	REVALIDATION
	Du 22 au 24	SOINS MEDICAUX D'URGENCE	EFFECTIF MAX : 25
	Du 22 au 24	FEU AVANCE (FORMATION INITIALE)	EFFECTIF MAX : 25
Avril 2012 5 ^{ème} semaine	Du 29 au 03	SSO/P.F.S.O/CSO	(FORMATION INITIALE)
	Du 29 au 02	A.R.P.A DIRECTIONNEL	EFFECTIF MAX : 09
	Du 29 au 30	GESTION DE FOULE (SUBALTERNES)	EFFECTIF MAX : 25
	Du 29 au 02	MEDECINE DE BORD	EFFECTIF MAX : 25
Mai 2012 2 ^{ème} semaine	Du 06 au 08	FEU AVANCE (REVALIDATION)	EFFECTIF MAX : 25
	Du 08 au 10	G.O.C (REVALIDATION)	EFFECTIF MAX : 15
	Du 06 au 08	S.M.C.P (REVALIDATION)	EFFECTIF MAX : 25
	Du 06 au 07	GESTION DE FOULE(SUBALTERNES)	EFFECTIF MAX : 25
Mai 2012 3 ^{ème} semaine	Du 13 au 15	TRANSPORT DES PRODUITS CHIMIQUES	REVALIDATION
	Du 13 au 14	GESTION DE FOULE (SUBALTERNES)	EFFECTIF MAX : 25
	Du 13 au 15	A.R.P.A OPERATIONNEL	EFFECTIF MAX : 09
	Du 13 au 15	SOINS MEDICAUX D'URGENCE	EFFECTIF MAX : 25
Mai 2012 4 ^{ème} semaine	Du 20 au 21	GESTION DE FOULE (Officiers)	EFFECTIF MAX : 25
	Du 20 au 22	TRANSPORT DES GAZ LIQUEFIES	REVALIDATION
	Du 22 au 24	G.O.C (REVALIDATION)	EFFECTIF MAX : 15
	Du 20 au 23	E.C.D.I.S	EFFECTIF MAX : 09
Mai 2012 4 ^{ème} semaine	Du 27 au 29	FEU AVANCE (REVALIDATION)	EFFECTIF MAX : 25
	Du 27 au 29	TRANSPORT DE PETROLE	REVALIDATION
	Du 27 au 29	SSO/P.F.S.O/CSO (REVALIDATION)	EFFECTIF MAX : 25
	Du 27 au 29	S.M.C.P (REVALIDATION)	EFFECTIF MAX : 25
Juin 2012 5 ^{ème} semaine	Du 03 au 05	FEU AVANCE (REVALIDATION)	EFFECTIF MAX : 25
	Du 03 au 07	E.M.S (FORMATION INITIALE)	EFFECTIF MAX : 25
	Du 05 au 07	G.O.C (REVALIDATION)	EFFECTIF MAX : 15
	Du 03 au 04	GESTION DE FOULE (SUBALTERNES)	EFFECTIF MAX : 25



IMPORTANT

- L'ENSM se réserve le droit d'apporter des modifications à ce calendrier qui seront portées à votre connaissance.
- **Les listes des candidats participant aux stages, doivent nous parvenir, par demandes documentées (fax, lettre), une semaine avant le début des formations.**
- Les formations STCW ou autres non portés sur cette liste, peuvent faire l'objet d'une programmation spéciale.
- les candidats qui se présentent pour une revalidation par la formation ou revalidation systématique, doivent obligatoirement déposer l'ancien certificat sujet à la revalidation auprès du service de la formation continue de l'ENSM.
- Le nombre de stagiaire par session, retenu pour les formations ARPA et ECDIS est de douze (09) candidats au maximum.
- Le nombre de candidats par session, retenu pour la formation LCHS n'excède pas neuf (09).
- Les demandes d'inscription formulées par les candidats libres sont satisfaites selon la disponibilité des places dans la formation sollicitée.
- Les candidats doivent veiller au respect du « Règlement Intérieur de l'Etablissement », ils doivent être présents à tous les cours et aux horaires convenus du programme de formation.

ABREVIATION

- **STCW** : Standard Training, Certification and Watch keeping (CONVENTION STCW)
- **F.N.C** : Familiarisation de Navire citerne
- **B.T.M** : Bridge Team Management
- **G.O.C** : Certificat Global d'Opérateur
- **E.C.D.I.S**: Electronic Chart Display Information System.
- **I.S.P.S Code** : The International Ship and Port facility Security Code
- **SSO/ PFSO/ CSO**/: Ship Security Officer/ /port facility Security Officer/ Company Security Officer
- **S.M.C.P**: Standard Marine Communication Phrases (**Anglais Maritime pour les officiers chargés de quart à la passerelle**).
- **A.R.P.A** : Automatic Radar Plotting Aids
- **L.C.H.S**: **LIQUID CARGO HANDLING SIMULATOR**

REDACTEUR :	VERIFICATEUR :
<p>Directeur Adjoint de la Formation Continue et des Relations Extérieures</p> <p>Kamel ZOUANE <i>[Signature]</i></p>	 <p>مدير المدرسة الوطنية العليا للبحر حديدي محمد <i>[Signature]</i></p>